



LYCÉE  
ALBERT EINSTEIN

# TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous retrouverez toutes les informations, les horaires et itinéraires sur le site :

[www.allier.fr](http://www.allier.fr)

rubrique « **transports** » puis « **transports scolaires** ».

Pour le transport en autocars : L'élève pourra, le moment venu, procéder à son inscription en ligne sur le site ou, s'il n'a pas d'accès à internet, retirer un formulaire papier auprès du secrétariat de direction du lycée.

Pour le transport SNCF (département de l'Allier) : L'élève pourra retirer l'imprimé auprès du secrétariat de direction du lycée lors de son inscription.

Concernant les transports urbains : le lycée est desservi par la ligne S4. L'élève devra compléter le formulaire lors de son inscription au lycée.



LYCÉE  
ALBERT EINSTEIN

# BOURSES DE LYCEE

Pour les élèves issus de collèges, la campagne de bourse est menée par votre établissement d'origine et ne nécessite normalement aucune démarche de votre part auprès du lycée.

Si toutefois, aucune demande de bourse n'a été faite, vous pourrez vous rapprocher du secrétariat de direction du lycée dès votre inscription.



LYCÉE  
ALBERT EINSTEIN

# BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (BTS)

Vous avez jusqu'au **15 mai 2021** pour demander une bourse sur critères sociaux et/ou un logement en résidence universitaire pour l'année scolaire 2021/2022 en saisissant votre Dossier Social Étudiant sur :

[messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Vous pouvez saisir 4 vœux d'études, modifiables ensuite si besoin. Il est vivement conseillé de faire son Dossier Social Etudiant et de la compléter avant de connaître son établissement d'inscription à la rentrée suivante.

***Pour cela vous devez vous munir :***

☞ de **l'avis fiscal sur les revenus 2019 de la famille**

☞ de **votre numéro INE** : pour les étudiants, il s'agit du « N° nat » porté sur la carte d'étudiant et pour les lycéens le « n°BEA » numéro présent sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat

☞ de **l'adresse mail utilisée pour les démarches parcoursup** (ou lors de la précédente saisie de votre dossier social étudiant). **Votre identifiant est votre adresse mail**. Attention, une adresse mail correspond à un seul utilisateur. **Notez bien votre mot de passe** utilisé lors de la saisie. Il vous sera indispensable pour le suivi de votre dossier.